

 **Stop**
aux idées reçues
et aux “fausses”
solutions !





Stop aux idées reçues

Le plastique est un matériau unique

INFOX!

Souvent utilisé au singulier par simplification de langage, "le plastique" désigne en réalité une gamme très étendue de matières différentes.

Qu'est ce qui explique cette simplification de langage ?








Le terme "plastique", issu du grec "plastikos" dérivé du verbe plássein, signifie "modeler, former". C'est ce qui explique que le terme "plastique" est aussi utilisé pour les "arts plastiques", la "chirurgie plastique", etc. Les matières plastiques étant toutes "modelables", "déformables", on les regroupe souvent sous le terme de plastique au singulier par simplification pour désigner leur caractéristique commune.

De quoi est constitué un objet en plastique(s) ?

Les plastiques sont des "polymères" appelés plus communément des **résines** auxquelles sont ajoutés différents **produits chimiques** (additifs, plastifiants et charges) qui permettent de donner à chaque matière des caractéristiques techniques spécifiques (transparence, souplesse, couleur, résistance, etc.). Ces résines sont actuellement majoritairement fabriquées à base de matières premières fossiles non renouvelables : le gaz et le pétrole.

Comment reconnaître les plastiques utilisés dans les emballages ?

Les symboles ci-dessous figurant parfois sur les emballages permettent d'identifier les plastiques dont ils sont composés :

-  Polyéthylène téréphtalate (PET)
ex. : la bouteille d'eau
-  Polyéthylène Haute densité (PEHD)
ex. : la bouteille de lait opaque
-  Polychlorure de vinyle (PVC)
ex. : les tuyaux de plomberie
-  Polyéthylène basse densité (PEBD)
ex. : les sacs-poubelles, le film alimentaire
-  Polypropylène (PP)
ex. : le bouchon de bouteille
-  Polystyrène (PS)
ex. : la barquette alimentaire à emporter
-  Autres

I Attention: L'application de ces symboles n'est pas obligatoire pour les industriels, le consommateur ne peut donc pas toujours identifier les plastiques qui composent ses emballages

Mono ou multi matières ?

- ▶ Un objet monomatière est constitué d'un matériau unique, ce qui facilite son recyclage en fin de vie lorsqu'une filière de traitement du matériau utilisé est en place sur le territoire. C'est le cas notamment des bouteilles d'eau transparentes souvent composées exclusivement d'une seule résine plastique : le polyéthylène téréphtalate (PET).
- ▶ Un objet mutimatières est composé de plusieurs matériaux en mélange ou par couche. Il est alors souvent techniquement complexe voire impossible de séparer ces différentes matières lors du traitement des déchets en vue d'un recyclage. De nombreux objets et emballages en plastiques utilisés dans notre quotidien sont "multimatières", ce qui explique en partie le faible taux de recyclage de nos déchets plastiques.

EXEMPLE: un pot de yaourt peut être composé de nombreux matériaux différents : l'opercule peut être en papier ou en Polyéthylène téréphtalate (PET) auquel est associée une couche d'aluminium; le pot peut être en polystyrène; l'étiquette peut être en polypropylène et/ou en papier; de l'encre et de la colle sont également ajoutées sur l'opercule et l'étiquette. ●



Diminuer l'usage des plastiques n'est pas nécessaire car ils sont facilement recyclés

INFOX!

Selon la Fondation Ellen MacArthur, 14 % des emballages plastiques sont actuellement recyclés dans le monde et seulement 2 % le sont en circuit fermé (c'est-à-dire lorsque le déchet après recyclage est réutilisé pour fabriquer un produit similaire).

Deux principaux types de freins expliquent le faible taux de recyclage des déchets plastiques.

Freins techniques ▶ les compositions très hétérogènes des déchets plastiques rendent complexes les techniques de recyclage

« Les plastiques peuvent être développés avec pratiquement toutes les combinaisons de propriétés pour pouvoir convenir pour toute application que vous auriez pu imaginer. » Plastic Europe

Chaque matière plastique produit un déchet spécifique qui doit être traité séparément. Tout comme nous recyclons séparément le verre du carton, les recycleurs doivent traiter séparément chaque résine qui compose les objets en plastique, ce qui nécessite de pouvoir les séparer entre elles.

Tenter de recycler deux résines différentes sur une même chaîne de recyclage mécanique* reviendrait à tenter de mélanger de l'eau et de l'huile, c'est impossible car ces matières sont non miscibles entre elles.

Au-delà de la multitude de résines utilisées, les additifs, les plastifiants et les charges contenus dans les matières plastiques rendent complexe leur recyclage voire impossible.

Le développement de l'écoconception des objets en plastique est une des solutions qui permet d'augmenter significativement le recyclage des plastiques. De nombreux industriels s'engagent d'ores et déjà dans cette voie.

EXEMPLE: CITEO, société en charge de la collecte, du tri et du recyclage des emballages ménagers en France, propose de nombreuses ressources aux entreprises pour favoriser l'écoconception. Citeo propose notamment : [FEEL](#), un outil d'écoconception en ligne gratuit et [BEE](#), un outil de bilan environnemental des emballages. [En savoir plus :](#) www.citeo.com

* Technique de recyclage la plus utilisée à l'heure actuelle en France qui consiste à trier, broyer, laver, granuler puis fondre à nouveau la matière pour la transformer en de nouveaux produits.



Freins économiques ▶ le modèle économique des recycleurs est concurrencé par le faible prix des matières plastiques vierges issues du gaz et du pétrole

Le prix de vente des matières plastiques issues du recyclage est plus élevé que les prix des plastiques vierges issues des ressources fossiles. Cela s'explique notamment par le fait que les prix du gaz et du pétrole sont aujourd'hui relativement faibles. Les prix de vente de ces matières premières ne prennent pas en compte les impacts induits tout au long de leur cycle de vie.

De nombreux déchets plastiques sont ainsi non recyclés non pas parce qu'il n'existe pas de solution technique de recyclage adaptée mais parce que les coûts induits par leur recyclage sont trop importants face aux prix des plastiques vierges.

EXEMPLES:

- ▶ Un paillage agricole en plastique souillé par de la terre nécessite un lavage préalable à son recyclage ce qui induit des coûts qui rendent le recyclage de ces paillages souvent non viable financièrement.
- ▶ Les films fins de couleur noire utilisés comme suremballage pour la mise en palette dans le

secteur de la logistique pour le transport des marchandises sont actuellement très peu recyclés alors qu'il s'agit d'une matière techniquement recyclable. Bien que non souillés, les déchets plastiques de couleurs sombres sont moins recyclés car leur recyclage produit une matière sombre peu recherchée par les industriels fabricants de nouveaux objets en plastique. Alors qu'un plastique transparent ou blanc pourra être utilisé tel quel ou coloré facilement, un plastique sombre ne permettra pas des usages aussi variés et contraindra les fabricants dans la conception de leurs nouveaux produits.

Compte tenu de la complexité de recyclage, le meilleur déchet plastique est donc celui qu'on ne produit pas :

- ▶ Il est important de rechercher avant tout des alternatives aux plastiques pour diminuer la production de nos déchets.
- ▶ Il est également essentiel de favoriser autant que possible les matières plastiques fabriquées à base de plastiques recyclés et effectivement recyclables après usage pour inciter le développement des filières de recyclage au détriment de l'utilisation de plastiques vierges.

Un plastique recyclable est forcément recyclé **INFOX!**

Un déchet plastique est recyclable lorsqu'il existe une technique pour le recycler. Pour qu'un déchet plastique soit effectivement recyclé, il faut qu'une filière recyclage soit en place sur le territoire, que le déchet soit correctement trié par son propriétaire, collecté puis traité.

EXEMPLE: Le "PLA" ou "acide polylactique" est recyclable, mais rarement recyclé.

Plastique biosourcé à base d'amidon, le PLA est biodégradable dans des conditions de compostage industriel. Il est souvent utilisé pour la fabrication de matériels dits "biodégradables" ou "compostables" notamment dans certains paillages pour les espaces verts, la fabrication de contenants alimentaires ou la vaisselle à usage unique. Or, il existe à ce jour en France peu de filières spécifiques de collecte de ce matériau en vue d'un compostage dans une unité industrielle. Le PLA est donc souvent incinéré ou enfoui. Son avantage réside donc essentiellement dans le fait qu'il ne nécessite pas l'utilisation de matière fossile vierge lors de sa fabrication.



Bien trier ses déchets plastiques ? un vrai casse-tête !

Les logos utilisés sur les déchets plastiques sont un véritable casse-tête pour les non avertis. Or, bien identifier et trier ses déchets recyclables sont des étapes essentielles pour qu'ils soient effectivement recyclés.



Ce symbole appelé la "boucle de Moebius" signifie que le déchet est recyclable. Quand le sigle affiche un pourcentage en son centre, il indique alors la quantité de matières recyclées utilisées dans sa fabrication.



Ces symboles n'ont pas pour objectif d'indiquer si l'objet est recyclable ou pas, ils indiquent seulement quel type de plastique est utilisé dans sa composition. (Cf. l'infox page 21).



Ce logo ne signifie pas que l'emballage est recyclable, il signifie seulement que le fabricant s'acquitte de sa contribution aux filières du recyclage comme cela est imposé par la loi.



Ce logo indique que le produit ou l'emballage ne doit pas être jeté dans la poubelle des ordures ménagères mais doit être trié ou rapporter dans un point de collecte pour être recyclé.



Ce logo incite simplement à jeter le déchet dans une poubelle et ne donne aucune indication sur le caractère recyclable du déchet.

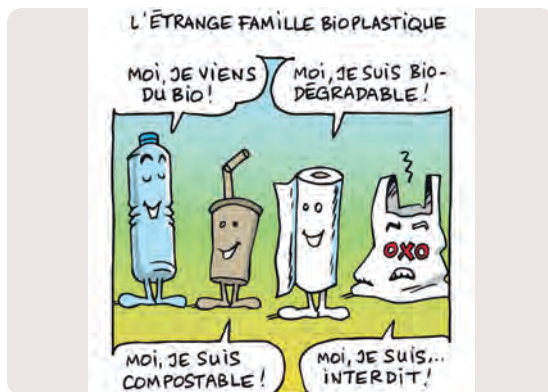


Ce pictogramme ne veut pas dire que votre produit usagé ne doit pas être jeté, mais signifie qu'il ne peut pas l'être dans une poubelle traditionnelle. On le trouve sur certains déchets, comme les déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), qui doivent être acheminés vers un point de collecte spécifique. ●

Les "bioplastiques" c'est toujours fantastique ! **INFOX!**

Très utilisé, le terme de "bioplastique" peut prêter à confusion car il désigne des matériaux de nature et de propriétés différentes : biosourcés, biodégradables, compostables, oxodégradables.

Le préfixe "bio" peut en effet faire référence soit à l'origine biologique du plastique ("biosourcé") soit à sa fin de vie ("biodégradable"). Les "bioplastiques" regroupent donc un grand nombre de matériaux qui sont soit biosourcés, soit biodégradables, soit les deux.



Les plastiques biosourcés

Ce sont des plastiques dont les résines sont issues intégralement ou partiellement de matières premières renouvelables, c'est-à-dire qui se régénèrent dans la nature dans un temps "court" (amidon, sucre, huiles végétales, fibres naturelles, protéines animales, etc.). Comme pour tout objet en plastique, on ajoute à ces résines biosourcées des additifs, des plastifiants et des charges eux-mêmes issus de matières renouvelables ou fossiles.

Les plastiques biodégradables

Selon l'ADEME, un matériau est dit "biodégradable" s'il peut être décomposé sous l'action des micro-organismes en eau, dioxyde de carbone et/ou méthane, et de sous-produits non toxiques pour l'environnement.

La biodégradation dépend de paramètres physico-chimiques (température, humidité, pH) et microbiologiques (quantité et nature des micro-organismes) du milieu dans lequel elle se produit. Pour avoir vraiment un sens, le terme "biodégradable" doit être précisé et relié à une durée, compatible avec l'échelle humaine, mais aussi à des conditions de biodégradation. La biodégradation des déchets plastiques dans la nature est dépendante des conditions météorologiques.

EXEMPLE: "Un plastique d'origine pétrochimique non biodégradable, de type polyéthylène ou polystyrène, sera sûrement biodégradé au bout de quatre siècles. De même, un polymère biodégradable placé au pôle Nord, à - 20 °C et en l'absence de bactéries, va être biodégradé beaucoup plus lentement que si on le met dans un compost industriel."

[Extrait rapport sur les bioplastiques biodégradables et compostables, Groupe SPHERE et KANEKA, 2019.](#)

Les plastiques compostables

En France, deux normes encadrent l'appellation "biodégradable" en condition de compostage pour les emballages :

- ▶ NF T 51-800 - 2015 pour l'aptitude à la biodégradation en conditions de compostage domestique.
- ▶ NF EN 13432 - 2000 pour l'aptitude à la biodégradation en conditions de compostage industriel

Les emballages plastiques conformes à ces normes sont donc biodégradables et peuvent faire l'objet d'une valorisation organique soit par compostage domestique (NF T51-800) soit par compostage industriel (NF EN 13432) à condition que des plateformes de compostage industrielles soient en place sur le territoire.

Les plastiques "oxodégradables" ou "fragmentables"

Il s'agit de polymères d'origine pétrochimique qui se fragmentent en petits morceaux sous l'effet de la

lumière et de la chaleur, jusqu'à devenir invisibles à l'œil nu, sans pour autant se biodégrader.

Ces plastiques ont été interdits par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte pour les applications en emballages et sacs. La nouvelle directive européenne Single-Use Plastics (SUP), approuvée par le Parlement européen le 27 mars 2019, prévoit l'interdiction de ces plastiques oxodégradables pour tous les usages. ●



Achats publics

Si vous souhaitez vous assurer d'acheter des plastiques "biodégradables" ou "compostables" notamment en compostage domestique, n'hésitez pas à vous appuyer sur les normes existantes en les intégrant à vos spécifications techniques.

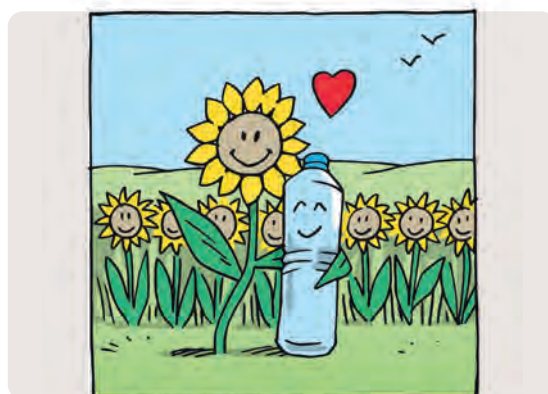
Les plastiques biosourcés concurrencent les cultures vivrières

INFOX!

Une étude menée en 2010 par le laboratoire belge OWS, a conclu que si 10 % des plastiques du marché étaient des plastiques biosourcés, cela ne mobiliserait que 0,54 % de la surface agricole utile en Europe.

Or les plastiques d'origine biologique ne représentent actuellement que 1 % des plastiques.

Pour éviter qu'à terme cette question puisse réellement se poser, la recherche s'oriente aujourd'hui sur la production de biopolymères à partir de ressources diversifiées n'entrant pas en concurrence avec les cultures vivrières. Il s'agit notamment de déchets organiques : résidus de récolte, sous-produits agroalimentaires, etc. ●



Données issues du rapport sur les bioplastiques biodégradables et compostables, Groupe SPHERE et KANEKA, 2019.

Les objets étiquetés "fabriqués à partir de plastiques recyclés" ou "biosourcés" le sont entièrement

INFOX!

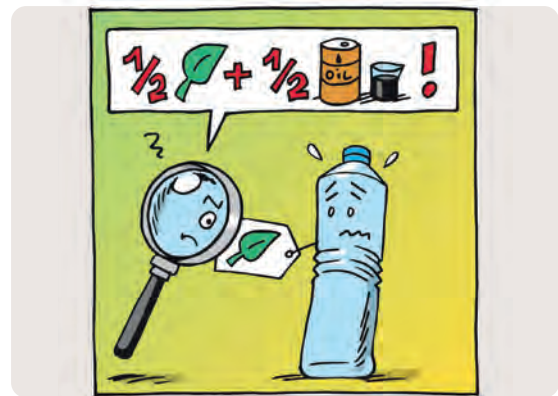
En l'état actuel des technologies, un objet en plastique fabriqué à base de matériaux recyclés ou biosourcé ne l'est souvent que partiellement.

Dans le processus de recyclage, les matières plastiques perdent souvent une partie de leurs propriétés techniques initiales (on appelle ce phénomène le *downcycling*).

Pour assurer les propriétés techniques des objets nouvellement fabriqués, la matière plastique issue du recyclage doit être mélangée à de la matière plastique vierge.

Les sacs plastiques biosourcés ne le sont que partiellement. Notons qu'en France, depuis le 1^{er} janvier 2020, la loi fixe la teneur biosourcée minimale des sacs en matière plastique à usage unique à 50%. L'avantage des plastiques biosourcés ou à base de matériaux recyclés réside donc

surtout dans le fait qu'ils permettent de réduire l'utilisation des matières premières fossiles. ●



Pour réduire les pollutions plastiques sur mon territoire il suffit de contraindre les différents acteurs à ne plus utiliser ni jeter les plastiques à usage unique

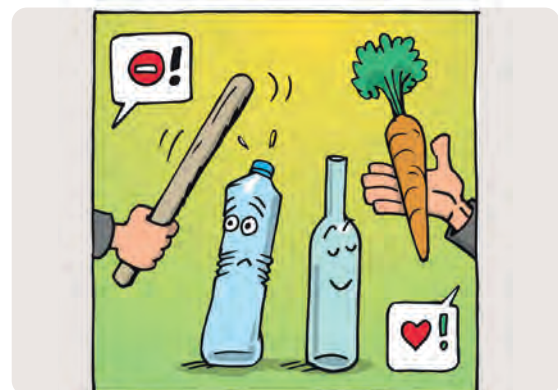
INFOX!

Les mesures coercitives doivent être accompagnées de mesures incitatives permettant aux acteurs locaux de trouver des solutions concrètes alternatives aux plastiques.

Augmenter les amendes, intégrer dans les autorisations d'occupation de l'espace public l'interdiction du recours à l'usage unique en plastique, éco-conditionnaliser les subventions, etc. sont des mesures qui peuvent avoir un impact réel sur la diminution des pollutions plastiques sur un territoire. Pour autant, les mesures coercitives ne sont pas suffisantes et doivent être accompagnées de mesures incitatives qui permettent aux acteurs locaux de trouver des solutions concrètes alternatives aux plastiques.

Interdire la vaisselle à usage unique par exemple lors des manifestations sportives et culturelles organisées sur un territoire c'est bien mais c'est

encore mieux lorsque la collectivité met également à disposition des associations un stock de vaisselle lavable mutualisé. ●



Mon territoire n'est pas sur le littoral, il n'est donc pas concerné par les pollutions plastiques

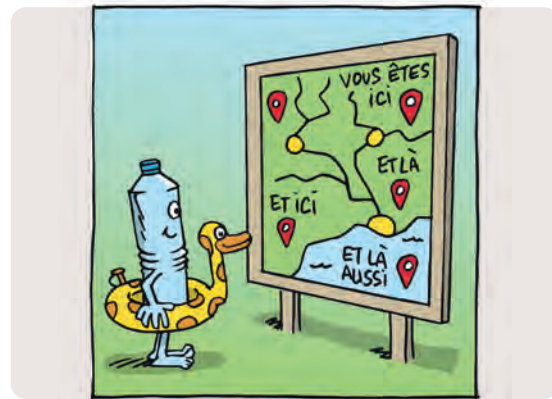
INFOX!

On estime que 80 % des déchets plastiques présents dans les mers et les océans sont issus des activités terrestres.

La mer Méditerranée est le réceptacle des pollutions plastiques présentes dans les territoires des montagnes à la mer. Ce phénomène s'explique en grande partie par la dynamique des bassins-versants: les cours d'eau prennent leur source dans les terres et s'écoulent vers le même exutoire: la mer. Les pollutions présentes dans les terres sont ainsi transportées vers la mer notamment par les cours d'eau et les pluies.

Les territoires situés en amont des bassins-versants ne sont pas simplement des lieux de passage pour les pollutions, ils sont également impactés par les plastiques en cours de dégradation.

Ainsi, pour diminuer les pollutions plastiques dans la nature et dans la mer il est nécessaire de bâtir des plans d'actions à l'échelle des bassins-versants des montagnes à la mer.

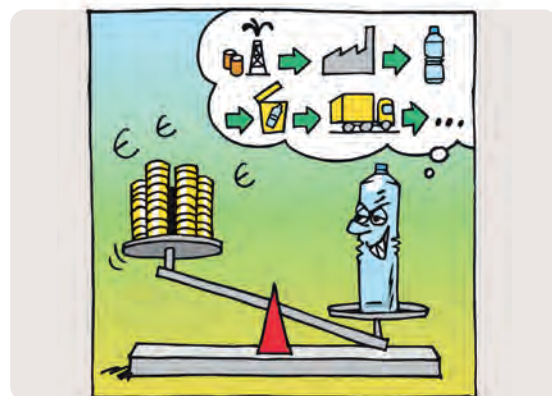


L'usage unique coûte moins cher

INFOX!

L'achat de produits de qualité, réparables, réutilisables dont la durée d'usage est longue, évite un renouvellement fréquent, permet un usage souvent plus qualitatif et des économies financières à moyen et long terme.

Considérer que le bas coût d'achat initial signifie automatiquement une économie financière est une erreur à ne pas commettre qui explique le recours fréquent aux plastiques à usage unique.



EXEMPLE: La commune de Chorges (05), en supprimant l'usage unique en plastique dans la restauration collective scolaire et le portage des repas aux seniors a réalisé des économies financières.

En prime, le gaspillage alimentaire issu du portage à domicile a diminué grâce à l'amélioration qualitative apportée par les contenants en verre utilisés en substitution des barquettes en plastique.

En savoir plus : Jean-François Lentini, responsable de la restauration collective, lentini.jf@gmail.com - 04 92 51 50 02

Ma commune n'est pas concernée et ne peut pas agir contre les pollutions plastiques car c'est l'intercommunalité qui a la compétence de collecte et de gestion des déchets

INFOX!

Les communes sont tout aussi compétentes que les intercommunalités pour lutter contre les pollutions plastiques.

À travers ses marchés publics et ses compétences propres (clause générale de compétence, propreté urbaine, voirie, urbanisme, aménagement, tourisme, culture, sport, police municipale, espaces verts, etc.), la commune peut s'engager dans des actions complémentaires à celles de l'intercommunalité. ●



! Stop aux idées reçues

À retenir en bref

- ▶ Les plastiques sont des **dizaines de matières différentes**.
- ▶ **La majorité** des déchets plastiques **n'est actuellement pas recyclée**.
- ▶ **Attention** aux plastiques **dits "compostables"** qui le sont seulement dans des conditions industrielles et dont il n'existe à ce jour **pas de filière de collecte** et de gestion spécifique sur les territoires.
- ▶ **Si un emballage est constitué de différents composants**, dont certains sont compostables et d'autres non compostables, **l'emballage n'est pas compostable**.
- ▶ Les plastiques **"biosourcés et/ou biodégradables et/ou compostables"** sont souvent moins impactant que les plastiques issues de ressources fossiles, **cela ne signifie en aucun cas que ces matières sont sans impact lorsqu'elles se retrouvent dans la nature**.
- ▶ Les plastiques sont des résines auxquelles **on ajoute des produits chimiques** (additifs, plastifiants et charges) qui sont **eux-mêmes impactant pour l'environnement et la santé**. Or, **"le devenir et l'impact des composants autres que les polymères (additifs, plastifiants et charges) sont aujourd'hui mal connus"** (ADEME).
- ▶ Interdire c'est utile lorsque des **solutions alternatives** sont proposées sur les territoires.
- ▶ **Toutes les communes** des montagnes à la mer **sont concernées** par les pollutions plastiques.



Éviter les “fausses” solutions : 4 règles d’or à respecter

Peu coûteux, souple, léger, jetable, etc., sont autant de caractéristiques qui expliquent l’usage massif des plastiques notamment à usage unique.

Conscients des impacts qu’ils induisent sur l’environnement, le climat, la biodiversité et notre santé, nous sommes nombreux à chercher des solutions alternatives aux usages massifs de plastiques. Nous souhaitons faire évoluer notre consommation tout en espérant souvent ne pas avoir à changer nos habitudes.

S’engager dans une démarche zéro déchet plastique n’est pas toujours simple et nécessite de la vigilance pour éviter de mettre en œuvre des solutions qui ne le sont pas vraiment.

Face à la demande croissante d’alternatives, des “fausses” solutions voient le jour. Efficacité d’usage relative, coût global élevé, impacts néfastes sur l’environnement, impacts sanitaires souvent méconnus sont autant de caractéristiques qui définissent ces “fausses” solutions.

Une astuce vous permettra d’éviter les pièges et différencier les “fausses solutions” : les solutions “viables” alternatives aux plastiques induisent très souvent un changement de notre part lors de l’achat et/ou lors de l’usage et/ou lors de la gestion du déchet.

Si aucun changement dans vos pratiques n’est induit par la solution que l’on vous propose, nous vous invitons à faire preuve de prudence.

Restez vigilant dans vos choix et respectez les quelques “règles d’or” suivantes pour éviter les “fausses” solutions.

Règle n°1

Achetez ce dont vous avez vraiment besoin !



Il s'agit avant tout d'identifier vos besoins avant d'identifier les solutions qui y répondront le mieux.



Avant de chercher des alternatives aux pailles, se demander si nous en avons vraiment besoin pour boire.

Règle n°2

Supprimez les objets à usage unique et optimisez la durée de vie et d'usage plutôt que le coût lors des achats !



Il s'agit d'étudier les différentes offres en prenant en compte le coût initial associé à la durée et à la qualité d'usage.



Utiliser des contenants lavables et réutilisables pour le portage des repas à domicile des seniors plutôt que des barquettes en plastique à usage unique. Cela nécessite un investissement initial pour acquérir les contenants réutilisables mais

cela permet de supprimer les achats fréquents de barquettes à usage unique, d'améliorer la qualité d'usage et donc souvent le gaspillage alimentaire, de réduire les déchets produits et donc les coûts de traitement.

Règle n°3

Favorisez les alternatives aux matières plastiques lorsqu'elles existent en vous assurant de leur moindre impact sur l'environnement et la santé sur l'ensemble de leur cycle de vie !



Exemple

Utiliser des gourdes, des tasses et de la vaisselle lavable lors des pauses-café et déjeuner dans la collectivité plutôt que de la vaisselle à usage unique.

Règle n°4

Favorisez les objets en plastiques à base de matières recyclées et recyclables en fin de vie sur votre territoire si aucune solution alternative aux plastiques n'est disponible.



Exemple

Vous consommez dans ce cas du plastique mais vous vous assurez de son moindre impact et de son recyclage en fin de vie.
Équiper ses terrains de sports en gazon synthétique recyclable sans remplissage plutôt qu'en gazon synthétique non recyclable qui nécessite souvent un remplissage avec des billes synthétiques qui ruissellent par temps de pluie dans la nature environnante.